

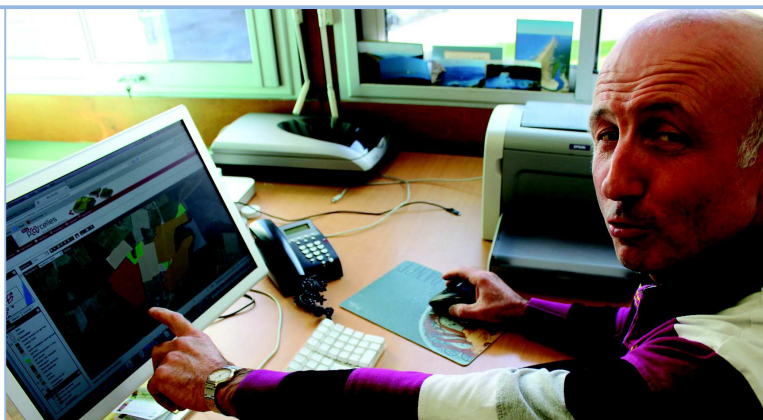
Outil internet mes p@rcelles La chambre d'agriculture organise trois nouvelles sessions de formations à mes parcelles, un outil aux nombreuses fonctionnalités que Gilles Dufau a choisi pour sa simplicité et ses performances.

Simple et performant

Il avoue de pas être un pro de l'informatique mais manipule l'outil avec beaucoup de facilité. Gilles Dufau, agriculteur à Duhort Bachen, fait défiler sur l'écran de l'ordinateur les différentes rubriques de Mes P@rcelles, question de montrer ses nombreuses fonctionnalités. « En permanence, l'outil s'améliore, s'actualise en fonction de la réglementation... pour nous faciliter la vie » se réjouit-il. Adepte de l'outil depuis qu'il a été proposé par la chambre d'agriculture, il en utilise toujours mieux les possibilités.

Une formation sur deux jours

« La chambre d'agriculture nous forme en deux jours. C'est suffisant, car l'outil est vraiment simple à utiliser. On a même le temps de saisir toutes les données propres à l'exploitation. On démarre donc chez nous avec un outil prêt à l'emploi. Ensuite, il suffit de mettre à jour les données. Ça va vite ». Nouveaux intrants, nouvelles cultures, analyses du sol, autant de paramètres à changer tous les ans... en quelques clics. « On a vite les automatismes si on y va régulièrement. Sa simplicité d'utilisation y incite ! et en cas de blocage, il suffit de contacter l'animatrice Quitterie Spoerry ». « Mes P@rcelles nous a permis d'optimiser la fertilisation en fonction du sol et des besoins de la culture ». L'outil définit les doses NPK à partir des données de l'exploitation, des références locales et des objectifs de rendement. « Je peux en déduire ma commande d'engrais. C'est pratique ». Pour



Gille Dufau apprécie les possibilités de gestion du parcellaire grâce à la cartographie de l'exploitation. Elle permet de mesurer et visualiser les îlots, les parcelles culturales, créer l'assolement, jalonner pour l'irrigation, localiser des éléments liés à l'environnement.

Photo DM
Le Sillon

calculer les doses d'azote épandues, le logiciel applique le coefficient d'absorption de l'azote (engrais ou effluent d'élevage) en fonction du stade de la culture au moment de l'apport. « C'est une aide à la décision importante pour déterminer si j'augmente l'apport, si je le fractionne ».

À partir des enregistrements des interventions sur les parcelles de l'exploitation, l'outil fait différents calculs, édite divers documents. Il remplit entre autres le cahier d'épandage automatiquement et élabore le plan de fumure prévisionnel. « Il alerte en cas de dépassement des doses d'azote en zone vulnérable. Et lui, il est toujours à jour sur la régle-

mentation ! Y compris sur toutes les nouveautés qui nous tombent dessus avec la directive nitrates. On sait qu'on est en conformité avec ces obligations réglementaires compliquées et stressantes ! ». Alerte encore en cas de produits, de doses, de mélanges phytosanitaires interdits, de dates d'épandage non conformes.

L'exploitant était donc serein lors du contrôle, il y a deux ans, du plan d'épandage et du plan prévisionnel de fumure sur 20 îlots. « Il m'a suffi de présenter le récapitulatif par îlot. Tout était en règle ». La cerise sur le gâteau est la télédéclaration en quelques clics du dossier PAC. « En une heure,

c'est bouclé et sans erreur ».

L'esprit tranquille

Associé en EARL, Gilles Dufau apprécie le stockage des données du compte sur un serveur externe. Ainsi, elles sont consultables et modifiables à partir de n'importe quel ordinateur connecté internet, via un code d'accès personnel. « Mon associé comme moi, on peut ainsi, indifféremment, s'occuper des saïses ». De plus, cette solution permet une grande sécurité pour les données qui ne sont pas à la merci d'une défaillance du matériel informatique. L'exploitant suit par ailleurs ses charges et dès la récolte estime sa marge brute par culture, par îlot. « Il suffit d'enregistrer les prix et les rendements. L'enregistrement des pratiques culturales, avec le temps passé, n'est pas obligatoire, mais on peut l'intégrer pour le calcul des coûts de production ». Il est facile

de comparer les marges sur plusieurs années. « On va se mettre à Mes P@rcelles Touch pour saisir les données directement, au champ, sur smartphone et tablette. Plus besoin de pré-enregistrement sur un carnet traditionnel et ressaisie au bureau et on évitera les risques d'égarer le carnet ! »

Dominique Maurel

Les prochaines formations prévues :
- les 9 et 16 décembre à Mont-de-Marsan
- les 14 et 21 janvier à Mugaron
- les 10 et 17 février à Mont-de-Marsan
Pour tout renseignement, inscription, contacter Quitterie Spoerry au 05 5885 45 38

Agronomie Hadrien Cieutat est agriculteur sur la commune de Meilhan : il utilise l'outil web MesParcelles pour conduire correctement son exploitation, et notamment sur le plan réglementaire.

Un outil pratique au quotidien

Hadrien Cieutat est un jeune agriculteur sur la commune de Meilhan. Installé depuis le 1er janvier 2014 avec un atelier de poulet label élevé en liberté, il cultive près de 95 hectares de SAU, partagés entre du tournesol, du maïs semence, du maïs doux et du maïs consommation. Confronté aux normes réglementaires et dans l'idée d'ajuster ses pratiques de fertilisation, Hadrien a introduit MesParcelles dans son quotidien. À travers ce logiciel, il réalise notamment son plan prévisionnel de fumure (PPF) très facilement. En partie grâce à l'outil, le jeune agriculteur s'est retrouvé en parfaite conformité lors d'un contrôle inopiné sur l'exploitation ce début d'année.

« Un outil intuitif et fonctionnel »

Après avoir suivi deux jours de formation dispensés à la chambre d'agriculture, Hadrien s'est très vite familiarisé avec l'ensemble des différentes possibilités qu'offre l'outil. En effet, en plus de faciliter l'enregistrement des pratiques culturales, ce logiciel permet de répondre efficacement aux exigences de conformité et notamment aux nouveautés réglementaires en matière de PAC ou de zones vulnérables. « La première année, en 2014, j'ai réalisé l'enregistrement à la main. Cela était très contraignant et m'a pris beaucoup de temps, déplore Hadrien. Dans ce contexte, enregistrer l'ensemble des pratiques de fertilisation qu'elles soient organiques ou minérales devenait un lourd fardeau ». Aujourd'hui, il n'a plus qu'à imprimer le cahier d'épandage. « Par le biais de MesParcelles, la saisie de la traçabilité est particulièrement simple à réaliser », note-t-il. Concerné par les zones

vulnérables, le Meilhanais réalise un plan prévisionnel de fumure — un plan visant à réguler et à maîtriser au mieux la fertilisation azotée et phospho-potassique d'une culture — chaque année. « Cette année, lors d'un contrôle inopiné, le PPF m'a été demandé : le contrôleur a dès lors été rassuré lorsqu'il a vu que l'outil utilisé pour faire le calcul était MesParcelles », souligne le jeune agriculteur. « Établi à partir de plusieurs points tels que les précédents culturaux ou le type d'effluent apporté, je réalise directement ce plan sur l'outil web à partir des enregistrements tenus tout au long de l'année », complète-t-il.

Une cartographie complète pour les déclarations PAC

L'outil peut jouer également un rôle dans l'amélioration de la production de l'agriculteur. Comme l'explique Quitterie Spoerry, conseillère MesParcelles à la chambre d'agriculture, « Nous pouvons également aider les agriculteurs à réaliser le plan prévisionnel de fumure. Et ce plan peut conduire à des pistes d'amélioration considérables ». Type de sol, conduite de la culture précédente, rendements espérés, périodes et types d'apport sont pris en compte et permettent d'optimiser les besoins de la culture. Au-delà de l'aspect réglementaire, l'exploitant dispose avec son compte MesParcelles d'une cartographie tenue à



« Cette année, lors d'un contrôle inopiné, le plan prévisionnel de fumure m'a été demandé : le contrôleur a dès lors été rassuré lorsqu'il a vu que l'outil utilisé pour faire le calcul était MesParcelles », souligne le jeune agriculteur.

Photo
Le Sillon

zoom

Formations

Pour les agriculteurs qui souhaiteraient découvrir et prendre en main l'outil, la chambre d'agriculture des Landes propose des formations de deux jours d'initiation à MesParcelles. Les formations à l'outil se dérouleront le 8 et le 15 décembre 2015, le 9 et 16 février 2016 à Mont-de-Marsan mais aussi le 13 et le 20 janvier 2016 à Mugron. Un apprentissage spécifique est également proposé pour constituer un plan prévisionnel de fumure. Dans ce contexte, des stages « raisonner ma fertilisation avec MesParcelles » seront organisés le 3 février 2016 à Mont-de-Marsan et le 10 février ou 23 mars 2016 à Mugron. Cet outil est soumis à un abonnement auprès de la chambre d'agriculture.

jour pour sa déclaration PAC. On peut distinguer tous les ilots en fonction de la culture mise en place et de son précédent cultural. « On peut facilement découper les parcelles dans ses ilots, vérifier ses surfaces et saisir son assolement », explique Hadrien. S'il le souhaite, il peut accéder aux autres modules de l'outil — traçabilité des interventions, carnet phytosanitaire, gestion des charges — et ainsi analyser de manière plus approfondie les performances techniques et économiques de ses ateliers végétaux. Prochainement, Hadrien envisage d'utiliser le logiciel sur son smartphone. « En 2016, je pense souscrire à l'option smartphone. Cela me permettra de rentrer toutes mes données directement dans le téléphone de mon tracteur », conclut en souriant le jeune agriculteur.

Baptiste Ducasse